



GUIDES

RENTRÉE
2017

onisep

TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

ENTRER EN 6^E

**DÉCOUVRIR
LE COLLÈGE**

Spécial parents



ISBN 978-2-273-01366-6



9 782273 013666

LE KIOSQUE



www.onisep.fr/lalibrairie

ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enseignement supérieur et de la Recherche



Séjours Linguistiques
De 10 à 14 ans
et de 14 à 18 ans

www.ef.com

Offerts !
Frais d'inscription
avec le code
"PROMO"

au 01 42 61 50 22

Séjours linguistiques à l'étranger

Bureaux EF en France

Paris : 01 42 61 50 22

Lille : 03 28 80 12 60

Lyon : 04 72 69 54 50

Nice : 04 92 00 09 90

Marseille : 04 96 17 06 80

Bordeaux : 05 56 13 21 13

Toulouse : 05 61 23 63 94

Nantes : 02 40 35 89 20

Strasbourg : 03 88 16 16 05

www.ef.com

www.facebook.com/EFFrance



Organisateurs de séjours
ou stages linguistiques - NF295
www.marque-nf.com

Édito



En septembre prochain, votre enfant va entrer en classe de 6^e.

Conçu par l'Onisep, ce guide est fait pour vous. Son objectif : vous aider à préparer l'entrée de votre enfant au collège, afin que ce passage du CM2 à la classe de 6^e se déroule dans les meilleures conditions possibles.

Le collège 2017 est un collège moderne, rénové, où l'on apprend autrement pour maîtriser de nouvelles compétences. Découvrez-le **pages 6, 7, 8 et 12**.

Si la situation de votre enfant nécessite une réponse personnalisée (handicap, difficultés d'apprentissage...), les pages 10 et 11 vous indiqueront les solutions dont il pourra bénéficier.

Pour les élèves, l'application « MOA » (Mon Orientation Augmentée) est destinée à accompagner les collégiennes et les collégiens dans leurs choix d'orientation. Elle est à découvrir **page 12**.

Pour les parents, à chaque étape de la scolarité de votre enfant, vous trouverez des informations complémentaires et des ressources sur le site **www.onisep.fr**, notamment dans l'onglet « Parents ». Bien informés, vous pourrez mieux accompagner votre collégienne ou votre collégien dans cette nouvelle étape de son parcours scolaire !

Michel Quéré
Directeur de l'Onisep

Sommaire

Je découvre le collège avec mon enfant	4
Comment s'organise la scolarité ?	6
Le site d'information de l'Onisep pour les parents	7
Les enseignements en 6 ^e	8
Les enseignements en 5 ^e , 4 ^e et 3 ^e	8
Les réponses aux difficultés des élèves	10
Handicap et scolarité	11
Les parcours éducatifs	12
L'Onisep : l'information pour l'orientation	13

Je découvre le collège avec



L'équipe du collège

Le ou la CPE (conseiller principal d'éducation ou conseillère principale d'éducation) organise, avec les assistants d'éducation et pédagogiques, la vie au collège. Il veille au respect des règles de vie (règlement intérieur, consignes de sécurité, contrôle des absences), participe aux conseils de classe et forme les délégués des élèves. En lien avec les équipes du collège, il assure le suivi éducatif des élèves et facilite le dialogue entre les familles et l'équipe éducative.

Le chef ou la cheffe d'établissement, appelé principal ou principale, dirige le collège. Secondé par un adjoint et un gestionnaire, il organise le temps scolaire des élèves et des enseignants, préside les conseils de classe et le conseil d'administration, s'assure de la sécurité de chacun. Il encadre le personnel administratif et les ouvriers d'entretien et d'accueil qui contribuent à assurer le bon fonctionnement de l'établissement.

L'assistant ou l'assistante de service social, l'infirmier ou l'infirmière et le médecin de l'Éducation nationale sont présents à certaines heures. Ils peuvent être sollicités à la demande des familles, des élèves et de l'équipe éducative pour apporter conseils, aide et soutien dans le respect de la confidentialité.

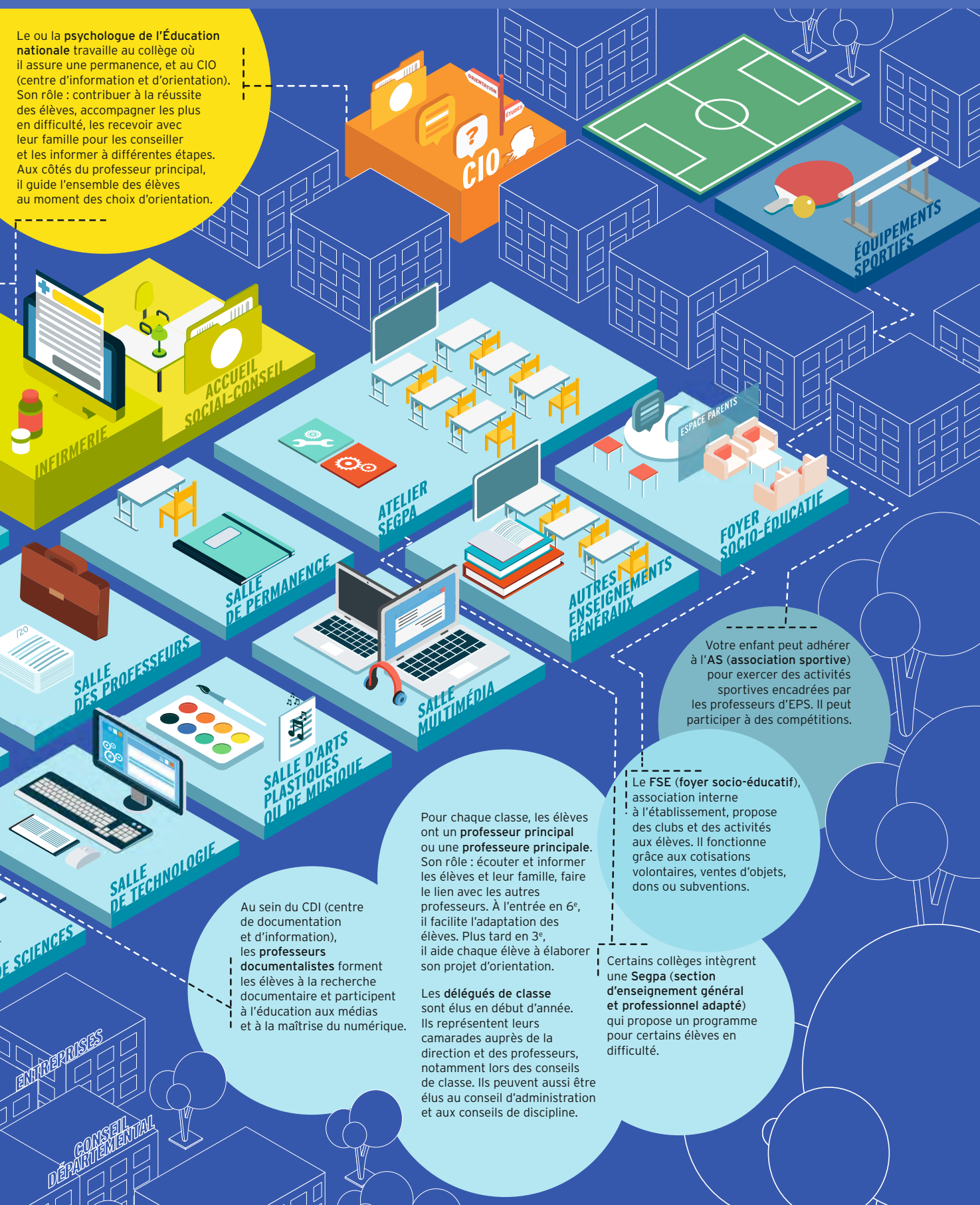


Les **parents** sont pleinement associés au parcours de leur enfant et à la vie de l'établissement. Aux côtés de l'équipe éducative, ils jouent un rôle important : ils encadrent, accompagnent et encouragent leur enfant pour favoriser sa réussite. Ils peuvent aussi rejoindre une association ou une fédération de parents d'élèves et, en tant que représentants, participer aux conseils de classe, aux conseils de discipline et au conseil d'administration.



mon enfant

Le ou la psychologue de l'Éducation nationale travaille au collège où il assure une permanence, et au CIO (centre d'information et d'orientation). Son rôle : contribuer à la réussite des élèves, accompagner les plus en difficulté, les recevoir avec leur famille pour les conseiller et les informer à différentes étapes. Aux côtés du professeur principal, il guide l'ensemble des élèves au moment des choix d'orientation.



Votre enfant peut adhérer à l'AS (association sportive) pour exercer des activités sportives encadrées par les professeurs d'EPS. Il peut participer à des compétitions.

Le FSE (foyer socio-éducatif), association interne à l'établissement, propose des clubs et des activités aux élèves. Il fonctionne grâce aux cotisations volontaires, ventes d'objets, dons ou subventions.

Certains collèges intègrent une Segpa (section d'enseignement général et professionnel adapté) qui propose un programme pour certains élèves en difficulté.

Pour chaque classe, les élèves ont un professeur principal ou une professeure principale. Son rôle : écouter et informer les élèves et leur famille, faire le lien avec les autres professeurs. À l'entrée en 6^e, il facilite l'adaptation des élèves. Plus tard en 3^e, il aide chaque élève à élaborer son projet d'orientation.

Les délégués de classe sont élus en début d'année. Ils représentent leurs camarades auprès de la direction et des professeurs, notamment lors des conseils de classe. Ils peuvent aussi être élus au conseil d'administration et aux conseils de discipline.

Au sein du CDI (centre de documentation et d'information), les professeurs documentalistes forment les élèves à la recherche documentaire et participent à l'éducation aux médias et à la maîtrise du numérique.

Comment s'organise la scola

Dans la continuité de l'école primaire, le collège doit permettre à chaque élève de maîtriser le socle commun de connaissances, de compétences et de culture en fin de scolarité obligatoire (16 ans). À la rentrée 2017, votre enfant découvrira de nouvelles méthodes de travail.



UNE ORGANISATION EN 4 CYCLES

En primaire et au collège, la scolarité est organisée en cycles. D'une durée de 3 ans, chaque cycle permet à chaque élève de progresser à son rythme et de parvenir à la maîtrise des fondamentaux.

➤ **Cycle 1 :** apprentissages premiers. 3 niveaux de l'école maternelle.

➤ **Cycle 2 :** apprentissages fondamentaux. CP, CE1 et CE2.

➤ **Cycle 3 :** consolidation. CM1, CM2 et 6^e.

➤ **Cycle 4 :** approfondissements. 5^e, 4^e et 3^e.

À la fin du collège, les élèves ont acquis le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture** (lire ci-contre).

→ Un socle commun

La scolarité du CP à la 3^e permet d'acquérir le **socle commun de connaissances, de compétences et de culture**. Le socle est formé de 5 domaines.

1. Les langages pour penser et communiquer

Ce domaine inclut 4 composantes :

- la langue française à l'oral et à l'écrit ;
- au moins deux langues étrangères ou une langue étrangère et une langue régionale ;
- les langages mathématiques, scientifiques et informatiques ;
- les langages des arts et du corps.

2. Les méthodes et outils pour apprendre

Méthodes d'apprentissage (travaux personnels et de groupe), outils numériques et de documentation...

3. La formation de la personne et du citoyen

Apprentissage de la vie en société et de la citoyenneté.

4. Les systèmes naturels et techniques

Acquisition des fondements de la culture mathématique, scientifique et technologique.

5. Les représentations du monde et l'activité humaine

Prise de conscience de l'espace géographique et du temps historique. Fonctionnement des sociétés. Pratiques artistiques et sportives.

→ De nouveaux programmes

Depuis 2016, de nouveaux programmes sont mis en place pour les 4 niveaux du collège. Plus simples et plus lisibles, ils sont définis :

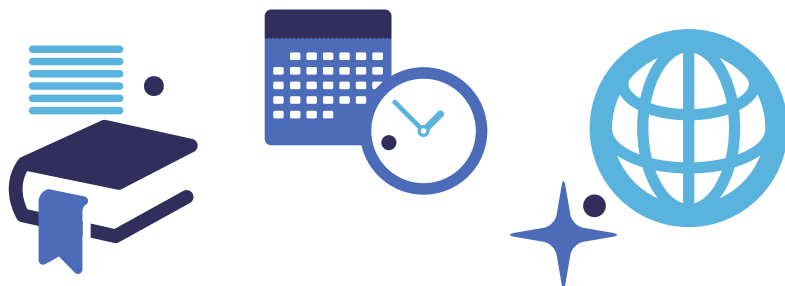
- selon une progression adaptée aux apprentissages des élèves ;
- par cycles de 3 ans pour tenir compte des différences dans les rythmes d'acquisition.

Une **approche interdisciplinaire** est encouragée, reposant sur une **collaboration forte** entre les enseignants. De même, les élèves sont amenés à **travailler davantage ensemble**, notamment dans le cadre de **projets**.

Enfin, ces programmes intègrent mieux la **dimension numérique**, favorisant la maîtrise des outils modernes de communication et de travail, ainsi que l'acquisition d'éléments d'algorithmique et de programmation.

→ La scolarité au collège

rité?



→ L'évaluation

Un livret scolaire unique, accessible en ligne, mesure de façon précise les acquis de votre enfant.

Chaque trimestre, les enseignants le situent dans les différentes matières en indiquant si les objectifs d'apprentissage sont :

- non atteints;
- partiellement atteints;
- atteints;
- dépassés.

Y figurent aussi des notes, des appréciations, les éléments du programme travaillés, les difficultés rencontrées, les progrès constatés, etc.

À la fin de chaque cycle de 3 ans, chaque domaine du socle commun est évalué sur une échelle à 4 niveaux :

- maîtrise insuffisante;
- maîtrise fragile;
- maîtrise satisfaisante;
- très bonne maîtrise.

Ces niveaux atteints en fin de 3^e sont pris en compte pour la validation du DNB (diplôme national du brevet).

→ Le diplôme national du brevet (DNB)

L'obtention du DNB repose sur :

→ le contrôle continu des années collège;

→ 3 épreuves obligatoires :

- une épreuve écrite sur les programmes de français, histoire-géographie, enseignement moral et civique;
- une épreuve écrite sur les programmes de mathématiques, physique-chimie, sciences de la vie et de la Terre, technologie;
- une épreuve orale portant sur un projet mené par le candidat dans le cadre d'un EPI (enseignement pratique interdisciplinaire) ou d'un parcours éducatif.

> Lire, page 8,

« 5^e, 4^e, 3^e → Les enseignements »

et, page 12, « Les parcours éducatifs ».



contribue à la formation de l'individu.

 **LE SITE D'INFO
POUR LES PARENTS**

www.onisep.fr/parents



Pour vous aider à mieux comprendre l'école, l'Onisep a créé un espace dédié aux parents sur son site Internet.

• Des vidéos pour expliquer l'école

Des vidéos de 3 minutes vous présentent, de façon claire et synthétique, le système éducatif, son organisation, ses missions... Deux vidéos s'adressent plus particulièrement aux parents de collège : « Le collège, le lycée et après » et « La vie à l'école ».

• Une rubrique « Vos questions, nos réponses »

Une foire aux questions reprend 570 questions parmi les plus posées par les parents : la scolarité au collège, les démarches d'inscription, les procédures d'orientation... Vous y trouverez celles qui concernent les collégiens de 6^e.

• Une rubrique « Comprendre l'école » pour accompagner la scolarité de votre enfant

Découvrez vos interlocuteurs au collège, les outils de suivi de la scolarité et profitez des conseils pour aider votre enfant à construire son projet d'orientation.

• Une rubrique « Représentants/es de parents d'élèves » pour mieux connaître leur rôle

Vous y trouverez toutes les informations sur les associations de parents d'élèves et l'aide qu'elles peuvent vous apporter.



6^e

→ Les enseignements

La 6^e est la dernière année du cycle 3, un cycle qui assure la continuité entre l'école et le collège.

LES POINTS ESSENTIELS

→ 26 h d'enseignements disciplinaires, dont 3 h d'accompagnement personnalisé pris en charge par les enseignants dans le cadre de leurs disciplines.

→ L'accompagnement personnalisé doit permettre à chaque élève d'acquérir des méthodes de travail, de développer son autonomie, de savoir travailler seul, mais aussi en équipe.

→ Pour faciliter la transition entre l'école et le collège, une attention particulière est portée à l'équilibre de la journée : pas plus de 6 h de cours par jour avec une pause déjeuner de 1h30.

DES ENSEIGNEMENTS FACULTATIFS AU CHOIX DÈS LA 6^e

Les dispositifs évoqués ci-dessous sont proposés dans un nombre limité d'établissements.

→ **Langues** (sections internationales et de langues régionales, classes bilangues).

- Les sections internationales et de langues régionales concernent les élèves désirant devenir bilingues (français + une autre langue, étrangère ou régionale).

- Les classes bilangues s'adressent aux élèves qui ont appris une autre langue que l'anglais à l'école. Il leur est ainsi possible de continuer à étudier cette langue tout en commençant à apprendre l'anglais.

- L'initiation à une langue régionale est également possible.

→ **Arts** : les CHA (classes à horaires aménagés) permettent de concilier les cours avec une pratique artistique approfondie. Les disciplines : musique (CHAM), danse (CHAD), théâtre (CHAT) et arts plastiques (CHAAP).

→ **Sport** : les sections sportives scolaires permettent de concilier études et pratique sportive renforcée. En plus des cours d'EPS, l'élève bénéficie d'un minimum de 3 h d'entraînement hebdomadaire au sein d'un club ou de l'association sportive du collège.

Enseignements	Horaires par semaine
	6 ^e
Français	4h30
Mathématiques	4h30
Histoire-géographie - Enseignement moral et civique	3h
Langue vivante 1	4h
Sciences de la vie et de la Terre	4h
Physique-chimie	
Technologie	
Éducation physique et sportive	4h
Enseignements artistiques (arts plastiques et musique)	2h*
	26h

* Modulable par l'établissement. Par exemple, 2h d'arts plastiques la 1^{re} partie de l'année, 2h de musique la 2^{de} partie de l'année.

5^e4^e3^e

→ Les enseignements

La 5^e, la 4^e et la 3^e constituent le cycle des approfondissements.

LES POINTS ESSENTIELS

→ 26 h d'enseignements disciplinaires, dont 1h ou 2h d'accompagnement personnalisé et 2h ou 3h d'EPI (enseignements pratiques interdisciplinaires).

Tous les élèves sont concernés, avec un même nombre d'heures pour un même niveau de classe. L'établissement peut moduler les horaires.

→ L'emploi du temps intègre l'enseignement d'une 2^{de} langue vivante (LV2).

Les EPI constituent l'une des grandes nouveautés à partir de la 5^e. Ils sont assurés par des enseignants de différentes disciplines, qui travaillent en équipe et proposent d'autres méthodes de travail (expression orale, créativité, participation active des élèves, travail en petit groupe sur des projets...).

Pour chaque EPI, l'élève est évalué individuellement ou collectivement.

Les EPI contribuent à la mise en œuvre des 4 parcours éducatifs des élèves : citoyen, santé, Avenir, éducation artistique et culturelle (lire p. 12).

Chaque élève aborde, sur les 3 années du cycle (5^e, 4^e et 3^e), au moins 6 de ces 8 thématiques : corps, santé, bien-être et sécurité ; culture et création artistiques ; information, communication, citoyenneté ; langues et cultures de l'Antiquité ; langues et cultures étrangères/régionales ; monde économique et professionnel ; sciences, technologie et société ; transition écologique et développement durable.

DES ENSEIGNEMENTS DE COMPLÉMENT AU CHOIX EN 5^e, 4^e ET 3^e

→ **Langues anciennes**.

→ **Langues régionales**.

Dans de nombreux collèges, les élèves ont la possibilité de commencer le latin ou une langue régionale (si leur LV2 est étrangère) à raison de 1h par semaine en 5^e, 2h en 4^e et 3^e.

En 3^e, quelques établissements proposent de commencer le grec, en continuant ou non à étudier le latin.

Enseignements	Horaires par semaine		
	5 ^e	4 ^e	3 ^e
Français	4h30	4h30	4h
Mathématiques	3h30	3h30	3h30
Histoire-géographie - Enseignement moral et civique	3h	3h	3h30
Langue vivante 1	3h	3h	3h
Langue vivante 2	2h30	2h30	2h30
Sciences de la vie et de la Terre	1h30	1h30	1h30
Physique-chimie	1h30	1h30	1h30
Technologie	1h30	1h30	1h30
Éducation physique et sportive	3h	3h	3h
Enseignements artistiques (arts plastiques et musique)	2h*	2h*	2h*
	26h	26h	26h

* Modulable par l'établissement. Par exemple, 2h d'arts plastiques la 1^{re} partie de l'année, 2h de musique la 2^{de} partie de l'année.

Pour Comprendre

100%
CONFORME
À LA RÉFORME



hachette
ÉDUCATION

L'ouvrage le plus complet pour réussir son entrée au collège

- ▶ Cours réexpliqués
- ▶ Méthodes avec exemples
- ▶ 700 exercices progressifs
- ▶ Bilans
- ▶ Dictées



- ✓ **LE GUIDE PARENTS :**
 - les conseils
 - tous les **corrigés détachables**
- ✓ **UN POSTER** en histoire-géo à détacher

Français

Maths

Anglais

Hist-Géo
EMC

Sciences

Dictées

* onisep.fr

Des infos pour aider votre enfant à préparer ses choix d'orientation



Des guides gratuits
d'information pour
l'orientation en ligne



L'École expliquée
aux parents



Des informations de proximité,
spécifiques à chaque académie,
à chaque région



Toute l'info sur les métiers et les formations



Les réponses aux difficultés des élèves

Mon enfant rencontre des difficultés scolaires

Quelle aide le collège peut-il lui apporter ?

Au premier signe de difficultés, prenez rendez-vous avec le **professeur principal** ou la **professeure principale** de votre enfant, qui pourra vous conseiller et vous apporter des solutions. Il existe différents dispositifs d'aide au collège: le **PPRE** (programme personnalisé de réussite éducative), l'accompagnement éducatif proposé en REP (réseau d'éducation prioritaire)... En fonction des difficultés de votre enfant, le collège pourra également vous conseiller une **aide extérieure** (orthophoniste, psychologue...).

Mon enfant est en grande difficulté

On me conseille la Segpa.

De quoi s'agit-il ?

Les **Segpa** (sections d'enseignement général et professionnel adapté) proposent un programme adapté aux difficultés des élèves. L'admission se fait en 6^e, parfois plus tard, sur décision d'une commission départementale et avec l'**accord des parents**.

En 4^e et en 3^e, les élèves découvrent les métiers grâce à des ateliers et à des stages. La priorité est de les faire accéder à une formation professionnelle qui les motive.

Consulter www.onisep.fr/segpa.

Mon enfant présente des troubles de l'apprentissage

Quelles aides spécifiques peut-il obtenir ?

Pour les élèves connaissant des troubles de l'apprentissage et lorsque les besoins ne nécessitent pas de décisions de la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui siège à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées), un PAP (plan d'accompagnement personnalisé) peut être mis en place. Il définit les aménagements pédagogiques, les méthodes de travail adaptées, les adaptations de supports, l'utilisation de l'ordinateur... Il est mis en place sur demande de la famille, ou du collège avec l'accord de la famille. Pour répondre aux besoins de certains de ces élèves, il peut être nécessaire de solliciter la MDPH (*lire ci-dessous*).

Consulter www.onisep.fr/PAP.

Mon enfant est en situation de handicap

Quels sont mes interlocuteurs au collège ?

Un enseignant **référent** ou une enseignante **référente** est désigné pour votre enfant. Il assure le lien entre vous et l'ensemble des professionnels du collège. Vos interlocuteurs seront aussi le **professeur principal** ou la **professeure principale** et le ou la **CPE** (conseiller principal d'éducation ou conseillère principale d'éducation), le ou la **psychologue de l'Éducation nationale** et les équipes de **santé et d'assistance sociale** (*lire p. 4*).

Consulter www.onisep.fr/handicap.

Découvrir toutes les ressources de l'Onisep dans la colonne ci-contre.

Quels aménagements et aides sont prévus au collège ?

Des aides sont mises en place dans le cadre du PPS (projet personnalisé de scolarisation) arrêté par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées qui siège à la MDPH (maison départementale des personnes handicapées).

Les élèves handicapés peuvent bénéficier :

- d'**aides humaines** : AVS (auxiliaire de vie scolaire) ou AESH (accompagnant des élèves en situation de handicap) ;
- de **matériels pédagogiques adaptés**.

Par ailleurs, après avis du médecin de l'Éducation nationale, le recteur d'académie décide des aménagements d'examens dont peuvent bénéficier les élèves en situation de handicap.

En cas de difficultés, vous pouvez contacter le numéro vert Aide Handicap École : 0810 55 55 00.

Consulter www.onisep.fr/PPS et www.onisep.fr/MDPH.

Mon enfant est malade

Que faire pour qu'il ne prenne pas de retard ?

Votre enfant peut bénéficier, sous certaines conditions et après avis du médecin de l'Éducation nationale, de cours personnalisés dans le cadre du **SAPAD** (service d'assistance pédagogique à domicile). Renseignez-vous auprès du principal ou de la principale du collège.

D'autres solutions peuvent être mises en place selon la situation de votre enfant : des cours par correspondance via le **Cned** (Centre national d'enseignement à distance), une scolarisation à l'hôpital.

Consulter www.onisep.fr/cours_distance.

Mon enfant est intellectuellement précoce

Quelles mesures peuvent lui être proposées ?

Certains élèves intellectuellement précoces rencontrent des difficultés d'adaptation dans le cadre scolaire habituel. Dans ce cas, des établissements proposent, en lien avec la famille et le ou la psychologue scolaire, de mettre en place des dispositifs d'accueil, d'approfondir les domaines dans lesquels ils excellent, voire d'accélérer le parcours scolaire. Un PPRE (programme personnalisé de réussite éducative) peut être mis en œuvre si l'élève rencontre des difficultés importantes.

Consulter www.onisep.fr/EIP.

Mon enfant est victime de harcèlement

À qui m'adresser ?

Votre enfant subit, de manière répétée, des violences verbales, physiques et/ou morales : bousculades, vols, surnoms dévalorisants, insultes, moqueries... Lorsque ces faits se déroulent sur les réseaux sociaux, par SMS ou par e-mail, on parle de cyber-harcèlement. Il faut en informer le **professeur principal** ou la **professeure principale**, le ou la **CPE** (conseiller principal d'éducation ou conseillère principale d'éducation), le **chef** ou la **cheffe d'établissement**. Si la situation est avérée, la direction prendra les mesures qui s'imposent.

Appeler le numéro vert « non au harcèlement », au 30 20.

Mon enfant est confronté à des problèmes qui perturbent sa vie au collège...

À qui puis-je m'adresser dans l'établissement ?

Le **professeur principal** ou la **professeure principale** de votre enfant est votre interlocuteur privilégié. Différents professionnels accompagnent aussi votre enfant au collège :

- pour des problèmes de santé, l'**infirmier** ou l'**infirmière**, le **médecin** ;
- pour des difficultés d'adaptation scolaire et/ou d'apprentissage, les questions d'orientation, le ou la **psychologue de l'Éducation nationale** ;
- pour la vie au collège, les absences, les conflits, la discipline, le ou la **CPE** (conseiller principal d'éducation ou conseillère principale d'éducation) ;
- pour des problèmes financiers ou familiaux, l'**assistant** ou l'**assistante de service social**.

Consulter www.onisep.fr/interlocuteurs_college et www.onisep.fr/parents_college.

➤ L'espace parents sur www.onisep.fr/parents

HANDICAP ET SCOLARITÉ

Via ses publications, ses outils numériques, ses services, l'Onisep met des informations à la disposition des élèves en situation de handicap et de leurs parents.

• www.onisep.fr : un site ressources

Sur le site de l'Onisep, une rubrique « Handicap » (www.onisep.fr/handicap) est consacrée aux parcours de scolarité et à l'orientation, de l'école élémentaire à l'enseignement supérieur. Cet espace référence également 3 500 structures de scolarisation en collège, en lycée, en établissement médico-social. Dans la rubrique dédiée aux parents (www.onisep.fr/parents), une FAQ apporte des réponses sur la scolarisation des élèves en situation de handicap, notamment pour les élèves entrant au collège.

• Total Accès : un site mobile et une application



Accessible sur tablette ou mobile, Total Accès permet à tous les élèves, y compris aux jeunes aveugles ou malvoyants, d'accéder à des informations sur les formations, les métiers et les

structures de scolarisation et d'information dédiée au handicap.

• www.monorientationenligne.fr : un service de réponses personnalisées

Par tchat, mél ou téléphone, les conseillers et les conseillères en ligne de ce service gratuit de l'Onisep répondent aux questions des élèves et des parents sur les formations, les métiers, l'orientation.

• facebook.com/OnisepHandicap

Sur les réseaux sociaux, les familles peuvent suivre l'actualité concernant le handicap : formations, métiers, événements (forums, colloques...).

• 3 annuaires sur les structures de scolarisation

L'Onisep édite « Handicap auditif », « Handicap moteur », « Handicap visuel », trois guides présentant les structures du secteur médico-social et les dispositifs d'inclusion scolaire de l'Éducation nationale.

À retrouver sur librairie.onisep.fr.



Les parcours éducatifs

➤ Apprendre autrement

La loi sur la refondation de l'école de 2013 et l'introduction des nouveaux programmes font de l'accompagnement de chaque enfant l'une des priorités des équipes éducatives. Pour remplir cette mission, 4 parcours éducatifs sont mis en place. Ils visent à aider chaque élève à comprendre le monde et son évolution.



→ Le parcours Avenir

Découvrir le monde économique et professionnel afin d'élaborer son projet d'orientation scolaire et professionnel.



→ Le PEAC (parcours d'éducation artistique et culturelle)

Développer ses compétences culturelles pour mieux comprendre le monde, sa diversité et les civilisations à travers l'art.



→ Le parcours citoyen

Apprendre à réfléchir par soi-même, se forger un esprit critique, s'approprier les valeurs de la République et de la démocratie.



→ Le parcours éducatif de santé

Participer à des actions d'éducation à la santé, pour mieux prendre soin de soi et des autres.

FOLIOS, UN OUTIL NUMÉRIQUE AU SERVICE DES PARCOURS

Folios est une application numérique qui permet à l'élève de participer, au sein de la classe ou chez lui, à des activités pédagogiques supervisées par les enseignants. L'élève peut chercher des informations, créer des documents, trier et stocker des données. Il conserve ainsi la trace de ses recherches, de ses expériences et des compétences acquises au sein et en dehors de l'école, de la 6^e à la terminale.

- L'élève diversifie ses goûts et ses centres d'intérêt pour construire son projet d'orientation (parcours Avenir).
- Il constitue son portfolio (dossier personnel) dans le domaine des arts (PEAC).
- En lien avec l'enseignement moral et civique, il inscrit ses engagements personnels dans la vie du collège et en milieu associatif (parcours citoyen).
- Il mentionne sa participation aux actions de sensibilisation, de prévention et de protection de la santé au sein du collège (parcours éducatif de santé).

Ces différentes ressources peuvent être utilisées pour l'épreuve orale du DNB (diplôme national du brevet).

Les parents disposent, eux aussi, d'un accès à Folios pour : s'informer sur les actualités et les événements; consulter les documents de travail déposés par les enseignants; accéder à des ressources. Les codes d'accès sont donnés par l'établissement.



L'ONISEP: L'INFORMATION POUR L'ORIENTATION

À certains moments clés de sa scolarité, votre enfant aura à faire des choix d'orientation. Les enseignants et les psychologues de l'Éducation nationale seront à ses côtés pour l'accompagner... L'Onisep aussi, avec son réseau de 17 délégations régionales et ses 28 sites implantés sur le territoire français.

Éditeur public relevant du ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche, l'Onisep met à disposition des élèves et des parents une large offre de supports et de services dédiés à l'information sur les formations et les métiers: publications, productions sur le Web, applications, vidéos, salons, service en ligne de réponses aux questions...



DES GUIDES À CHAQUE TEMPS FORT DE LA SCOLARITÉ

Après la 3^e, Après la 2^{de} générale et technologique, Entrer dans le sup... plusieurs guides vous aident à vous repérer parmi les différentes voies de formation et à mieux connaître l'offre des établissements scolaires. Ils sont consultables en ligne gratuitement sur www.onisep.fr. La plupart d'entre eux sont aussi distribués aux élèves au sein des établissements scolaires.



DES PUBLICATIONS POUR DÉCOUVRIR LES FILIÈRES DE FORMATION ET LES SECTEURS PROFESSIONNELS

L'Onisep propose plusieurs collections thématiques. La collection « Parcours », **particulièrement adaptée aux élèves de collège**, décrit un secteur professionnel, ses métiers et les formations correspondantes (*Les métiers du sport, Les métiers du Web, Les métiers de la justice, Les métiers auprès des animaux...*).

« MON ORIENTATION AUGMENTÉE » (MOA): UNE APPLICATION POUR LES ÉLÈVES DE COLLÈGE



Cette application est destinée à aider les collégiens et les collégiennes à préparer leurs choix d'orientation. Elle est accessible sur ordinateur, tablette ou mobile, et téléchargeable gratuitement dans l'App Store et Google Play. Grâce à MOA, les élèves vont explorer des univers professionnels avec les métiers, les formations, les établissements scolaires, et se projeter dans l'avenir.



UN SITE INTERNET www.onisep.fr: TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS

- Pour vous spécialement: une rubrique « Parents », composée d'une foire aux questions, de vidéos, d'informations sur l'organisation des études au collège, les temps forts de l'orientation, des repères pour aider votre enfant à construire son projet d'orientation...
- Pour vous et votre enfant: une rubrique « Découvrir le collège » avec toutes les informations utiles à la scolarité et des quiz pour découvrir des métiers et cerner les centres d'intérêt de votre enfant.
- Vous pourrez aussi chercher des formations, des diplômes, des établissements scolaires géolocalisés.
- Dans la rubrique « Près de chez vous », retrouvez toutes les informations et les actualités spécifiques à votre académie et à votre région: les formations, les métiers, les secteurs professionnels, l'apprentissage, les salons, les journées portes ouvertes des établissements... et téléchargez les guides pour préparer les choix d'orientation avec votre enfant.

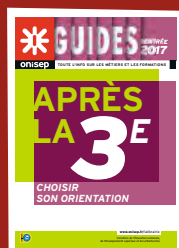


MON ORIENTATION EN LIGNE: UN SERVICE EN LIGNE DE RÉPONSES PERSONNALISÉES

Les conseillers et les conseillères de www.monorientationenligne.fr, un service gratuit d'information pour l'orientation, sont à votre écoute. Vous pouvez leur poser vos questions sur les formations, les métiers, l'orientation, par mél, tchat ou téléphone. Vous avez également accès à une foire aux questions qui apporte des réponses aux interrogations les plus fréquentes des familles. Ce service est également accessible via une application pour mobile.

En ligne sur onisep.fr

TÉLÉCHARGEZ NOS GUIDES AUX ÉTAPES CLÉS DE LA SCOLARITÉ



TOUTE L'INFO SUR LES MÉTIERS ET LES FORMATIONS



Ministère de l'Éducation nationale, de l'Enseignement supérieur et de la Recherche • Publication de l'Onisep: © Onisep mai 2017 • **Office national d'information sur les enseignements et les professions** • 12 mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • Tél.: 0164 80 35 00 • **Directeur de la publication**: Michel Quéré • **Directrice adjointe**: Marie-Claude Gusto • **ÉDITIONS CROSS-MÉDIA** • **Cheffe du département**: Christiane Arcade-Giraud • **Adjointe à la cheffe du département**: Stéphanie Desmond-Simon • **Cheffe de projet**: Virginie Cousin-Douel • **Rédactrice en chef déléguée**: Soizic Quemener • **Rédaction**: Virginie Cousin-Douel, Patrick Duris, Marie-Noëlle Girard, Alexia Saveri, Christine Serin, Paula C. Tsanacis, Nathalie Vallet • **Secrétaire de rédaction**: Julien Retaillaud • **Correctrice**: Valérie Doineau • **RESSOURCES DOCUMENTAIRES** • **Chef de département**: Gilles Foubert • **Documentaliste**: Dominique Kanonidis • **STUDIO** • **Chef de service**: Bruno Delobelle • **Direction artistique**: Bruno Delobelle • **Maquette et mise en pages**: Évelyne Delzescaux • **FABRICATION** • **Chef de service**: Marie-Christine Jugeau • **Photogravure**: Key Graphic (Paris) • **Impression en France**: Roto Aisne (02) • sur papier Grapho Invent issu de forêts gérées durablement • **PROMOTION-COMMERCIALISATION-DIFFUSION** • Onisep VPC, 12, mail Barthélemy Thimonnier, CS 10450 Lognes, 77437 Marne-la-Vallée Cedex 2 • **Internet**: onisep.fr/lalibrairie • **Relations clients**: service_clients@onisep.fr • **Code de diffusion Onisep**: 901366 • **ISBN papier**: 978-2-273-01366-6 • **ISSN**: 1763-8577 • Diffusion gratuite, imprimé à 1000 050 exemplaires • **PUBLICITÉ** • Mistral Média, 42, avenue Kléber, 75116 Paris - Tél.: 0140 02 99 00 • **Contacts**: Directeur général: Luc Lehericy (luc.lehericy@mistralmedia.fr) • **Directeur commercial**: Vivian Favro (vivian.favro@mistralmedia.fr) • **Plan de classement Onisep**: ENS 42 00 00 • **Le kiosque Collège** • **Dépôt légal**: mai 2017 • **Reproduction**, même partielle, interdite sans accord préalable de l'Onisep.

➔ Découvrez et commandez nos publications en un clic sur www.onisep.fr/lalibrairie.



10-32-2813



PUBLICITÉ



EXPLORE
LE MONDE EN V.O.

Telligo LANGUES

- ✕ **25 ANS D'EXPÉRIENCE** dans les séjours de jeunes
- ✕ Des séjours linguistiques **LABELLISÉS**
- ✕ **8 pays, 22 formules, 80 séjours**

— TELLIGO EST LABELISÉ —



Plus d'infos au 01 46 12 18 50 et sur notre site



www.telligo.fr/langues



En route vers le brevet !

CASIO®

N°1
au
collège**



fx-92 Spéciale Collège

- La calculatrice collège entièrement en français
- Écran LCD haute résolution
- Écriture naturelle en 2D
- Statistiques à 1 ou 2 variables
- Division euclidienne, calculs de fractions

3€
remboursés*

sur la fx-92 Spéciale Collège
Pour tout achat entre le 15/04/2017
et le 30/09/2017

**CRÉATION DE QR CODES
POUR VISUALISER DES GRAPHIQUES
SUR L'APPLICATION MOBILE CASIO EDU+**



Disponible sur
App Store

DISPONIBLE SUR
Google play

Retrouvez nos ressources
pédagogiques et nos tutoriels
sur **www.casio-education.fr**
ou sur notre chaîne **CASIO Education** 

* Voir conditions sur le pack ou sur <https://odr2017casio.fr>. ** 77,5% de parts de marché valeur (Source : GfK Panelmarket calculatrices scientifiques, janvier à décembre 2016)
CASIO FRANCE Société Anonyme au capital de 6 000 000 € - SIREN 431 870 906 - RCS EVRY - Siège social : Immeuble Illade - Bât A - 23 avenue Carnot - 91300 MASSY - www.casio.fr

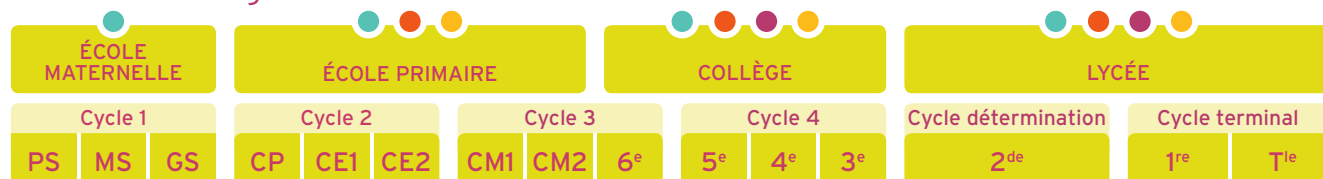
Toutes les calculatrices CASIO sont conformes au programme scolaire du Ministère de l'Éducation nationale

www.casio-education.fr

4 PARCOURS ÉDUCATIFS

Du concret dans ses études

Comment s'organise la scolarité de l'élève ?



Quand on parle de cycle, cela signifie que le programme et les apprentissages se font sur plusieurs années de façon complémentaire.

Tout au long de cette scolarité, votre enfant sera amené à suivre plusieurs **PARCOURS ÉDUCATIFS** : l'occasion pour lui d'élargir ses horizons et de donner du sens à ses apprentissages. Vous trouverez ici les informations essentielles pour mieux comprendre ces nouvelles façons d'apprendre.

**parcours
éducation
artistique
et culturelle**

Pour découvrir des œuvres et des lieux, rencontrer des artistes, avoir une pratique artistique, élargir sa culture.

→ À l'école, au collège et au lycée.

**parcours
éducatif
de santé**

Pour un environnement scolaire protecteur, une prévention des risques et une responsabilisation des élèves sur leur santé.

→ À l'école, au collège et au lycée.

**parcours
citoyen**

Pour partager des valeurs communes, apprendre à décrypter les médias, s'engager dans la vie de son établissement ou dans une association.

→ À l'école, au collège et au lycée.

**parcours
Avenir**

Pour découvrir le monde professionnel, développer son sens de l'initiative et réfléchir à son projet d'orientation.

→ Au collège et au lycée.

TRAVAILLER SUR UN PROJET, à chacun son parcours

Si le programme scolaire est national et identique pour tous, il n'en va pas de même avec les parcours éducatifs. Ces parcours intègrent l'idée d'une acquisition progressive de connaissances et de compétences, qui s'accumulent tout au long du cheminement de l'élève. Ce cheminement, c'est l'élève lui-même qui en est pleinement acteur. Pour lui permettre à la fois de structurer ses acquis et de s'approprier son propre parcours, toute l'équipe pédagogique l'accompagne. Suivons l'exemple de Rémy, tout au long d'une semaine, dans certaines étapes de ces parcours.

En classe

En classe, le professeur de français présente un défi lecture, qui consiste à lire un maximum d'ouvrages pour se mesurer à une autre classe de 6^e, en essayant de coller les élèves de celle-ci par des questions. Le thème retenu est le travail des enfants. En fin d'année, les élèves rencontreront un auteur pour échanger sur ce thème.

Mettre en pratique

Content de revoir des têtes connues, Rémy s'est tout de suite senti concerné quand son professeur principal a parlé des élections des délégués. Il aime bien défendre ses idées et participe au conseil municipal des jeunes de sa commune depuis 2 ans.

Réfléchir à plusieurs

La classe a élaboré un questionnaire sur la pratique des activités physiques et sportives, à soumettre aux membres de sa famille. Ensuite, avec la professeure d'EPS, tous les élèves mettront leurs réponses en commun pour analyser ce qui les rapproche ou ce qui les différencie.

En sortie

« Rencontrer trois artistes du spectacle vivant » : c'est le défi que les professeurs de français, d'éducation musicale et d'arts plastiques ont proposé. Après une rencontre avec un groupe de jazz, les élèves devront restituer précisément ce qu'ils ont ressenti.

Réfléchir sur soi

Mener l'enquête sur les métiers du collège : c'est un travail d'inventaire que le professeur d'histoire-géographie demande aux élèves d'effectuer, pour connaître les rôles et responsabilités de tous les professionnels du collège.



Explorer

Ce que Rémy apprécie en 6^e : mélanger des moments de travail en classe, des sorties, des recherches personnelles, des échanges avec ses camarades ou avec des adultes. Il sent que, peu à peu, cela forme un puzzle qui s'assemble.

Prendre des initiatives

L'infirmière du collège et le professeur de sciences de la vie et de la Terre ont présenté une enquête sur le mode de vie des collégiens. Le constat est que les adolescents manquent de sommeil. Rémy et ses camarades se sont alors interrogés sur leurs propres habitudes et ont transcrit les résultats de la classe sous la forme d'un graphique.

En famille

Grâce à sa commune, Rémy va pouvoir se rendre au spectacle avec ses parents. C'est une pièce qui raconte les souvenirs d'une femme immigrée qui a dû quitter son pays. Ensuite, il devra interviewer ses parents sur leurs impressions.

Garder une trace

Tout ce qu'il aura vu pendant son année de 6^e, au collège puis au lycée, Rémy pourra le conserver grâce à Folios. Cette application numérique regroupe les parcours éducatifs. Folios lui permet de créer un dossier personnel qu'il conservera pendant toute sa scolarité au collège et au lycée.



Au collège

Quand les cours sont finis, Rémy reste parfois au collège pour l'accompagnement personnalisé. Prochain événement, visionner la vidéo sur les réseaux sociaux réalisée par les élèves de 3^e pour prendre conscience du rôle des médias.



Les parcours éducatifs : quels bénéfices pour l'élève ?

- Donner du sens aux connaissances disciplinaires
- Se construire une culture personnelle
- Développer sa pratique artistique
- Prendre en compte différents points de vue
- Savoir débattre
- Prendre des initiatives
- Apprendre à travailler en groupe
- S'approprier les valeurs de son pays
- Mieux comprendre le monde qui l'entoure
- Devenir plus autonome
- Réfléchir à son parcours de formation et à des idées de métiers

LE PARCOURS AVENIR:

s'orienter, ça s'apprend dès la 6^e
→ toutes les réponses à vos questions

Mon enfant de 6^e est-il concerné
par le parcours Avenir ?

Oui, parce que tous les élèves du collège et du lycée ont besoin de savoir rechercher des informations, de mieux connaître les métiers et ont envie de faire des projets.

Pourquoi parler
de parcours ?

Parce que la réflexion de votre enfant s'enrichit par étapes au travers d'activités scolaires et extra-scolaires.

Pourquoi le
commencer dès la 6^e ?

Parce qu'il faut du temps pour découvrir et apprécier la variété et la réalité des métiers et des formations.

Léa

collégienne, 11 ans

L'entrée au collège permet à Léa de s'initier à un nouveau parcours éducatif, le parcours Avenir, qui va notamment lui permettre de découvrir le monde économique et professionnel.

Le parcours Avenir
est-il évalué ?

Non. Mais votre enfant pourra, s'il le souhaite, présenter à l'oral du diplôme national du brevet un sujet dans le cadre du parcours Avenir avec ses professeurs.

Comment puis-je aider
mon enfant ?

Vous pouvez parler des projets de votre enfant pour lui donner des idées, l'aider à mettre en valeur ses qualités, réfléchir à ce qu'il aime. Il est normal qu'il change d'avis et que ses projets évoluent.